



*Le syndicat des cadres  
et des personnels d'encadrement  
de la direction générale des douanes et droits indirects*

**8 janvier 2015**

## **COMMUNIQUE**

S'associant pleinement à sa Confédération, la CGC-Douanes condamne l'acte odieux et lâche commis à l'encontre de journalistes et de dessinateurs courageux et notoirement représentatifs de la liberté d'expression ainsi qu'aux policiers chargés de la sécurité publique. En s'attaquant à cette liberté fondamentale, c'est l'ensemble des valeurs de la République qui est remis en cause.

En tant qu'organisation syndicale indépendante et attachée à la liberté de sa propre expression, la CGC-Douanes exprime sa solidarité à l'ensemble des citoyens qui œuvrent pour l'expression et la protection de cette liberté.

Elle appelle chacune et chacun de ses adhérents et sympathisants à observer à midi la minute de silence décidée par les pouvoirs publics.

<http://www.cfecgc.org/actualite/tout/journee-de-deuil-national/>

**JE SUIS  
CHARLIE**